

Dossier d'autorisation d'urbanisme

0290021500002

Arzano - Finistère

Type

Permis d'aménager

État

Travaux terminés

Autorisation

08/03/2016

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 04/08/2026 à 16:12 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	0290021500002
Type	Permis d aménager
État d'avancement	Travaux terminés
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT OPAC DE QUIMPER CORNOUAILLE
SIREN / SIRET	389244492 / 38924449200028

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2015
Autorisation	08/03/2016
Décision	08/03/2016
Ouverture chantier	08/06/2016
Achèvement travaux	09/11/2021
Prise en compte autorisation	2016-09
Prise en compte ouverture chantier	2022-04
Dernière mise à jour Sitadel	2022-04

Localisation

Adresse	LE BOURG ARZANO 29300
Commune	Arzano (29002)
Département	Finistère (29)
Région	Bretagne (53)
Code postal	29300
Parcelles cadastrales	BI 198, BI 200, YD 95

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Travaux terminés
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	9db13a09-72a9-4871-b430-13872b4890b3
Première importation	19/05/2026 10:00
Dernière observation	19/05/2026 10:00

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT OPAC DE QUIMPER CORNOUAILLE (OPH)	389244492	Société du permis
TGS FRANCE AUDIT (TGS FRANCE AUDIT)	333087039	Commissaire aux comptes suppléant
SYLVAIN BEGENNE	-	Président de SAS
TGS FRANCE AUDIT ECONOMIE SOCIALE (TGS FRANCE AUDIT ECONOMIE SOCIALE)	794553321	Commissaire aux comptes titulaire
SYLVAIN BEGENNE	-	Gérant
ALAIN LOUIS JEAN MARIE DECOURCHELLE	-	Administrateur
BRUNO LOUIS JEAN-FRANCOIS MERRIEN	-	Administrateur
CHRISTIAN MARIO ANDRE BEIGNEUX	-	Administrateur
DANIELLE MICHELLE GARREC (MANIEZ)	-	Administrateur
DIDIER JOSEPH ALAIN LENNON	-	Administrateur
EMILIE MARIE AURELIE LE HEN (LABARTHE)	-	Administrateur
FRANCOISE LE GUENNEC	-	Administrateur
GILBERT PHELEP	-	Administrateur
HERVE HERRY	-	Administrateur
HUBERT MATHURIN BODIN	-	Administrateur
JEAN-FRANCOIS LE BLEIS	-	Administrateur
KATHIE GOARIN (FOURE)	-	Administrateur
LAURENCE VIGNON	-	Administrateur
MARC RENE RAYMOND BIGOT	-	Administrateur
MARIE-CLAIRE LANTERI (COZIC)	-	Administrateur
MARIE-PAULE EUGENIE GEORGETTE ROUXEL	-	Administrateur
MARIE-THERESE LE ROY (MERRIEN)	-	Administrateur
MARTINE GUYADER (TREPOS)	-	Administrateur
MICHEL FORGET	-	Administrateur
MONIQUE MARCELLE MAGOT	-	Administrateur

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.